



## Divulagation des données bancaires

Par **ced91300**, le **04/01/2010** à **12:05**

Bonjour,

je souhaiterai savoir si l'opérateur internet FREE à le droit de communiquer mes données bancaires à une autre société (société de recouvrement), sachant que mon contrat est terminé depuis avril 2009, et que free ne m'a jamais contacté pour me réclamer quoi que se soit

ou se trouve les textes réglementaire traitant ce sujet?

merci

très cordialement